

PROTECTION DE LA JEUNESSE : AGIR AVEC LE JEUNE

APPLICATION PEDAGOGIQUE

Consignes pour les travaux pratiques et recherches personnelles

Cette fiche a été réalisée par IRTS Perpignan (France)

























Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



RESULTATS ATTENDUS DES TRAVAUX PRATIQUES INDIVIDUELS

- Approfondissement de son analyse critique du contexte par la confrontation :
 - o Au vécu, à l'avis d'un jeune concerné, ou
 - o Au vécu et à l'analyse d'<u>un</u> acteur mobilisés dans l'accompagnement de ces jeunes à la réussite.
- Approfondissement théorique sur le sujet
- ➤ Préparation de la mise en commun des recherches personnelles avec les autres participants à la formation (cf. Séance 3 des travaux pratiques collectifs).

CONSIGNES AUX PARTICIPANTS

Précision: Ces consignes pourront être transmises oralement et par mail en fin de séance 2 de travaux pratiques collectifs).

A partir des apports méthodologiques et des guides d'entretien élaborés en séance 2 de travaux pratiques collectifs, vous prendrez contact avec :

- un professionnel accompagnant la réussite de jeunes relevant de la protection de l'enfance.
- Ou un jeune directement concerné par ces accompagnements à la réussite.

En amont vous devrez préparer comment vous présenter.

Suite à l'entretien vous devrez rédiger un compte rendu afin de préparer la mise en commun de la séance 3 de travaux pratiques collectifs).

3h (préparation/prise de rendez-vous, conduite de l'entretien, compte-rendu).

